

Messes et Célébrations de OCTOBRE 2019 à JANVIER 2020

pour 4 communautés : SAINT-CHRISTOPHE-EN-SEILLE, NOTRE-DAME DES CÔTES,
SAINT-IGNACE LÉON MANGIN et SAINT MALCOU

OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER 2020
Samedi 5/10 18h30 Messe à POURNOY LA CHETIVE **	Vendredi 1 ^{er} /11 "TOUSSAINT" 9h Messe à FEY** 10H30 Messe à ORNY	Dimanche 1 ^{er} /12 9h Messe à VERNY 10h30 Messe des Familles à GOIN	Samedi 4/01 18h30 Messe à PONTOY
Dimanche 6/10 9h Messe à Verny 10h30 Messe des Familles à LOUVIGNY	Samedi 2/11 18h30 Messe à LORRY**	Samedi 7/12 18h30 Messe à LOUVIGNY	Dimanche 5/01 9H Messe à VERNY 10h30 Messe des Familles à CHEMINOT
Samedi 12/10 18h30 Messe à GOIN	Dimanche 3/11 9h Messe à VERNY 10h30 Messe à PAGNY LES GOIN	Dimanche 8/12 10h30 Messe des Familles à SILLEGNY**	Samedi 11/01 18h30 Messe à POMMERIEUX
Dimanche 13/10 10h30 Messe des Familles à MARDIGNY **	Samedi 9/11 18h30 Messe à PONTOY	Samedi 14/12 18h30 Messe à FEY	Dimanche 12/01 10h30 Messe à ST-JURE
Samedi 19.10.19. 18h30 Messe à ALEMONT	Dimanche 10/11 10h30 Messe à MARIEULLES **	Dimanche 15/12 9h Messe à VERNY 10h30 à ALEMONT	Samedi 18/01 18h30 Messe à GOIN
Dimanche 20.10.19. 9h Messe à VERNY 10h30 Messe à POMMERIEUX	Samedi 16/11 18h30 Messe à CHEMINOT **	Samedi 21/12 18h30 Messe à CHERISEY	Dimanche 19/01 9h Messe à VERNY 10H30 Messe à SILLEGNY
Samedi 26/10 18h30 Messe à SILLEGNY	Dimanche 17/11 9h Messe à VERNY 10h30 Messe des Familles à POURNOY LA GRASSE	Dimanche 22/12 10h30 Messe à LORRY	Samedi 25/01 18h30 Messe à FEY
Dimanche 27/10 10h30 Messe à CHERISEY	Samedi 23/11 18h30 Messe à ST- JURE	Mardi 24/12 18h Veillée de Noël POURNOY LA CHETIVE et 18h à POURNOY LA GRASSE	Dimanche 26/01 10h30 Messe à LOUVIGNY
	Dimanche 24/11 10h30 Messe des Familles à POURNOY LA CHETIVE	Mercredi 25/12 10h30 Messe de Noël à PAGNY LES GOIN	
	Samedi 30/11 18h30 Messe à POMMERIEUX**	Samedi 28/12 16h Mariage à POURNOY LA GRASSE 18h30 Messe à MARIEULLES	
** = Quête pour le chauffage.		Dimanche 29/12 10H30 Messe à ORNY	

QUÊTES IMPÉRIÉES

Les quêtes impériées, contrairement aux autres quêtes effectuées le dimanche, ne sont pas affectées aux besoins de la paroisse. Elles sont reversées intégralement à l'Évêché et ont vocation à servir des causes particulières. Elles dépassent le cadre des communautés paroissiales et répondent à un souci de solidarité au sein de l'universalité de l'Église. Leur calendrier est mis en place par les services diocésains et s'applique à toutes les paroisses de ces derniers. Pour notre Diocèse elles sont au nombre de 12 cette année :

- 6 janvier : contribution aux frais généraux de l'Église de France.
- 27 janvier : Association Notre Dame de Metz, pour la construction et l'entretien des lieux de culte.
- 3 mars : Pastorale des moyens de communication, Le service diocésain de la communication a mission de soutenir les actions de tous les acteurs diocésains. Il coordonne la diffusion de l'information sur les différents médias.
- 19 avril : Vendredi Saint - Les communautés chrétiennes de Terre Sainte (Israël et territoires palestiniens) constituent la plus ancienne communauté chrétienne du monde.
- 21 avril : Pâques et 9 juin : Pentecôte - Fonds reversés au profit du séminaire diocésain et pour la couverture des frais de formation et d'entretien des séminaristes du diocèse.
- 16 juin : Mouvements et associations de fidèles comme l'ÆD - Aide à l'Église en Détresse, l'AFC - Association Familiale Catholique, les Equipes du Rosaire, CCFD Terre Solidaire, la Communauté de l'Emmanuel et bien d'autres.
- 15 août : Assomption - Comme pour Pâques et la Pentecôte.

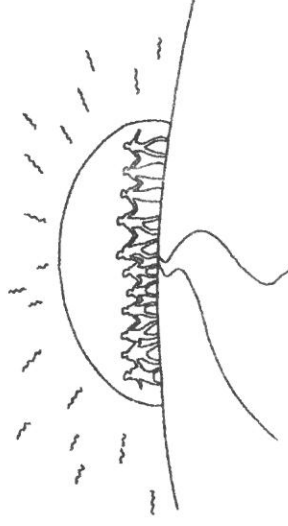
Ministre de la charité : les Diacres s'engagent et engagent les chrétiens à être témoins actifs de l'amour de Dieu pour les hommes.

Ministre de la parole : dans la célébration de l'Eucharistie, les Diacres proclament l'Évangile, ils sont au service de cette parole durant toute leur vie.

Ministre de la liturgie : aux côtés du Prêtre, à la messe, les Diacres rassemblent tous ce qui est vécu, tous ce qui est offert, fruit du travail des hommes.

Ils peuvent également baptiser, recevoir le consentement des époux, animer la prière, accueillir à l'occasion d'une sépulture.

Ils vivent en relation avec l'Évêque et les prêtres. Reliés les uns aux autres par le sacrement de l'ordre, ils permettent à l'Église d'exister comme « *peuple de Dieu, peuple de frères, peuple de serviteur* ».



RAPPEL : PREMIÈRE COMMUNION

Nous vous rappelons que les inscriptions se font auprès de :
Isabelle Di Giuseppe,

isabelledigiuseppe@free.fr pour les communautés
Saint-Ignace Léon-Mangin et Saint-Malcou.

Mireille Hocquard, Tél. 06.30.80.91.59

Brigitte Lorber, Tél. 06.80.33.54.92

pour les communautés Saint-Christophe en Seille
et Notre-Dame des Côtes.